

RAPPORT MORAL 2023 A.G. de Seilhac

Remerciement à Mme Lavergne IEN de la circonscription, au Maire de Seilhac et au secteur DDEN de Seilhac animé par Simone CROUZETTE

Moment de recueillement

29 mai 2022: Jean Michel DAVID, secrétaire 2013 à 2021 ; 14 juin 2022: Michel BRETTE, président en exercice

23 août 2022: André BELONIE, DDEN à Brive-la-Gaillarde ; Novembre 2023 : fille d'Annie Besse ; Janvier 2023 : Paul BESSE, mari d'Annie; mars 2023, Jacques Bertrand

L'Union Départementale des DDEN de la Corrèze a dû s'adapter rapidement car elle a éprouvé, subi des modifications depuis un an, bravo et merci à Nicole MARTHON et au conseil d'administration pour leur réactivité et leur application à œuvrer, se réunir et travailler en présentiel.

Félicitations, à notre secrétaire Jacky pour la tenue du site DDEN 19 et sa vivacité pour l'envoi de circulaires aux secteurs et à Joseph pour nos convocations à l'AG. J'exerce donc la fonction de Président depuis le 1^{er} janvier 2023, période de guerre en Ukraine, de colère et de crise sociale en France, avec les inquiétudes climatiques.

Et avec vous tous, nous devons maintenir cet esprit, cette présence vigilante dans toutes les écoles, les secteurs, les circonscriptions et la DSDEN pour un bon fonctionnement, une qualité d'accueil des enfants, de leur instruction et la défense de la laïcité.

De 190 DDEN en 2020, avant Covid, nous sommes maintenant 166, avec les trois derniers nommés au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 21 Février.

- Il va falloir recruter de nouveaux bénévoles, se faire plus et mieux connaître, relancer l'opération « Un DDEN recrute un DDEN », organiser des réunions dans les secteurs. La diminution des effectifs est une constante de toutes les U.D. depuis la Covid.

Je tiens à remercier le DASEN pour l'acceptation de la nomination des DDEN lors de chaque Conseil Départemental. Nous avons des échanges fructueux avec ses services.

Mais il existe beaucoup de craintes pour l'avenir.

Pour nos écoles publiques, en Corrèze, de 214 écoles publiques en 2021, nous sommes passés à **211** en 2022 pour **803 classes**.

- *262 élèves en moins à la rentrée 2022, effectifs de 16 431 à 16 169 élèves*
- *Prévisions 2023 = 15 953 élèves, moins 216 élèves*

Favorables aux regroupements pédagogiques, nous restons attachés à l'école de proximité mais trop de fermetures en milieu rural conduisent à l'isolement du territoire, avec des difficultés pour les enseignants en classe unique, insuffisamment soutenus.

En 2023, il y aura des pertes de 7 postes malgré les fortes protestations et les désagréments.

- 146 autorisations d'instruction à domicile ont été délivrées par le DASEN ; c'est en diminution mais encore trop grave; notre mission reste de veiller à la fréquentation scolaire.
- Il y a 60 classes dans les 6 écoles confessionnelles sous contrat à Argentat, Brive, Tulle ou Ussel.

La neutralité religieuse de l'école publique est une condition de la transmission des connaissances, de la formation de l'esprit et de la construction du sentiment d'appartenance à la nation.

Depuis un an, il y a un nouveau ministre, la communication s'intensifie, les informations, les annonces surgissent, avec promesse d'une revalorisation salariale des professeurs, de nouvelles règles de mutation et de déroulement des carrières, les missions des directeurs dans le cadre de « l'autorité fonctionnelle ». Le recrutement des professeurs des écoles, actuellement BAC +5, pourrait être abaissé pour faire face à la crise des recrutements.

Alerte sur une loi sénatoriale présentée le 11 avril 2023 où les propositions avancées marquent le démantèlement du service public d'enseignement. L'autonomie renforcée des écoles du premier et second degré irait à l'encontre de notre vision républicaine d'une école qui doit être la même pour tous les élèves sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse des programmes et des objectifs.

Et toujours de l'inquiétude, car les nouveaux maîtres contractuels sont confrontés, sans expérience, une formation minimum, aux difficultés du métier.

Pour nous en Corrèze, les visites DDEN de cette année scolaire soulignent les efforts des collectivités territoriales pour assurer l'entretien correct, la sécurité, avec le souci de l'amélioration de leur école publique pour le bien-être, le bien travailler des enfants et du personnel enseignant ou communal. Certains rapports signalent le manque de moyens, d'aide au quotidien aux équipes éducatives (dépannages informatiques...), les problèmes des classes uniques, et le retard pour la prise en charge des enfants aux besoins particuliers, aux troubles divers, un recrutement d'AESH limité et laborieux.

A la rentrée 2023, Tulle Agglo va organiser les transports scolaires sur son territoire, comme la communauté d'agglo du bassin de Brive-La-Gaillarde le fait depuis 2021. Dans les autres secteurs, c'est la région Nouvelle-Aquitaine.

Reste les tracasseries des transports sportifs ou culturels; exemple, les plans ministériels "Aisance aquatique" dès la maternelle et le cycle d'apprentissage "J'apprends à nager" ne sont pas suffisamment accompagnés par le MEN; on l'impose aux écoles et à leurs communes, sans les financements pour bien les réaliser.

J'en profite pour remercier, avec notre trésorier Guy, les nombreuses communes qui nous octroient une subvention pour notre fonctionnement.

Le concours des Ecoles Fleuries, adapté à la Corrèze, s'est poursuivi en collaboration avec l'OCCE. N'étant pas une compétition, il a pour but de favoriser la manipulation des graines, des plantes, l'observation du milieu, le jardinage. C'est une activité scientifique qui participe au rayonnement de l'École publique. Il fêtera son cinquantième anniversaire en 2024. Bernadette Barnabé vous en parlera tout à l'heure.

La Fédération Nationale des DDEN a révisé ses statuts, votés au congrès du Kremlin-Bicêtre en novembre 2022, et elle doit nous proposer un règlement intérieur cette année.

L'enquête nationale sur les sanitaires en 2022 avait pour but de présenter des pistes de réflexion aux collectivités territoriales avec des préconisations permettant une bonne hygiène dans nos écoles. En 2023, est lancée une enquête sur la pause méridienne et la restauration scolaire.

Je voudrais confirmer les liens qui nous unissent avec les organisations laïques amies, FAL 19 et l'USEP, PEPS 19, OCCE, MAE, FCPE, ainsi que les U.D. de la Creuse et de la Haute Vienne.

Avec une constante mobilisation pour la défense des principes républicains, votre profond attachement à la défense de l'Ecole publique, vous faites un acte volontaire citoyen, investis à consacrer une partie de votre temps pour la promotion de cette école publique, laïque et gratuite, qui doit rester un lieu d'apprentissage de l'excellence et permettre à chaque enfant de réussir.

Nous sommes DDEN, garants de la mixité sociale, de la liberté de conscience, notre voix doit être entendue, reconnue pour notre rôle social et culturel; nous servons de trait d'union entre l'Ecole, les collectivités, l'administration, les usagers enfants et parents.

Merci pour votre engagement, votre investissement et votre dévouement.